

ANNEXE A

AUTORISATION DE PAYEUR

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que la présente autorisation est donnée au profit du bénéficiaire (identifié ci-après) et de mon institution financière en contrepartie de l'accord donné par mon institution financière de traiter des débits sur mon compte conformément aux Règles de l'Association canadienne des paiements.

BÉNÉFICIAIRE

Nom de l'entreprise	OPTIMIST INTERNATIONAL		
Rue	4494 LINDELL BLVD	Ville	ST-LOUIS, MISSOURI
Code postal	63108	UNITED STATES	
Numéro de telephone	1 314-371-6000		

Je (nous) garantis (garantissons) que toutes les personnes dont les signatures sont requises pour ce compte ont signé l'accord ci-après.

J' (nous) autorise (autorisons) par la présente le bénéficiaire identifié ci-dessus à tirer des effets sur mon (notre) compte bancaire auprès de mon (notre) institution financière, pour les fins suivantes :

Cotisations et frais **Frais de nouveau membre** **Paiement de Membre à vie** **Achats**
 Toutes les options

Cette autorisation peut être annulée à n'importe quel moment sur signification d'un avis de ma (notre) part. Je (nous) reconnais (reconnaissons) que, pour révoquer cette autorisation, je (nous) dois (devons) remettre un avis de révocation au bénéficiaire.

Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que Services publics ABC Inc. ait reçu de ma/notre part un préavis de sa modification ou de sa résiliation. Ce préavis doit arriver au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue du prochain débit à l'adresse indiquée ci-après. Je peux/Nous pouvons obtenir un spécimen de formulaire d'annulation, ou plus d'information sur mon/notre droit d'annuler un DPA du payeur en m'adressant/nous adressant à mon/notre institution financière ou en visitant www.cdnpay.ca

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que la fourniture et la remise de la présente autorisation au bénéficiaire constitue la remise par moi (nous) à mon (notre) institution financière. Toute remise qui vous serait faite de la présente autorisation constitue une remise par moi (nous).

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que la présente autorisation ne concerne que les prélèvements dans la catégorie suivante conformément à la règle H4 de l'Association canadienne des paiements :

prélèvements "personnels/de ménage"

X prélèvements "d'entreprise".

Dans le cas de prélèvements de type "personnels/de ménage", je (nous) recevrai (recevrons), relativement aux prélèvements de montants fixes, un avis écrit du bénéficiaire quant au montant à débiter et aux dates d'échéance des prélèvements, au moins dix (10) jours civils avant la date d'échéance du premier prélèvement, et cet avis doit être donné chaque fois qu'il y a un changement du montant ou des dates de paiement; ou relativement aux prélèvements de montants variables, un avis écrit du bénéficiaire quant au montant à débiter et aux dates d'échéance des prélèvements, au moins 10 jours civils avant la date d'échéance de chaque prélèvement.

Dans le cas de prélèvements de type "entreprise", je (nous) recevrai (recevrons), relativement aux prélèvements de montants fixes, un avis écrit du bénéficiaire quant au montant à débiter et aux dates d'échéances de prélèvements, au moins dix (10) jours civils avant la date d'échéance du premier prélèvement, et cet avis doit être donné chaque fois qu'il y a un changement du montant ou des dates de paiement; ou relativement aux prélèvements de montants variables, un avis écrit du bénéficiaire quant au montant à débiter et aux dates d'échéance des prélèvements, au moins 10 jours civils avant la date d'échéance de chaque prélèvement.

Le compte sur lequel le bénéficiaire est autorisé à tirer des prélèvements est indiqué ci-après. Un chèque spécimen, le cas échéant, pour ce compte a été marqué "NUL" et est joint à la présente autorisation. Je (nous) m'engage (nous engageons) à informer le bénéficiaire, par écrit, de tout changement aux renseignements sur le compte qui vous est communiqué dans la présente autorisation avant la prochaine date d'échéance de prélèvement.

IDENTIFICATION DU PAYEUR

(en lettres moulées)

M. Mme

Nom	Prénom
Nom de club	N° de club
Rue	
Ville	Code postal
N° de compte	No de succ. et d'inst.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que mon (notre) institution financière n'est pas tenue de vérifier que le prélèvement a été émis conformément aux détails de l'autorisation de payeur, notamment, mais de façon non exhaustive, en ce qui a trait au montant.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que mon (notre) institution financière n'est pas tenue de vérifier que l'objet du paiement pour lequel le prélèvement a été émis a été atteint par le bénéficiaire comme condition de l'acceptation du prélèvement que le bénéficiaire a émis ou fait émettre sur mon (notre) compte.

« J'ai/Nous avons certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai/nous avons le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord de DPA. Pour obtenir un formulaire de demande de remboursement, ou pour plus d'information sur mes/nos droits de recours, je/nous peux/pouvons communiquer avec mon/notre institution financière ou visiter www.cdnpay.ca.

La révocation de la présente autorisation ne met pas fin à un contrat pour biens ou services qui existe entre moi (nous) et le bénéficiaire. L'Autorisation de Payeur ne s'applique qu'à la méthode de paiement et n'a par ailleurs aucune incidence sur le contrat pour les biens ou les services échangés.

Un prélèvement peut être contesté par moi (nous) dans les conditions suivantes :

- i.) le prélèvement n'a pas été tiré conformément à l'Autorisation de Payeur; ou
- ii.) l'autorisation a été révoquée;
- iii.) le préavis n'a pas été reçu.

Je (Nous) reconnais (reconnaissons) que, pour être remboursé, une déclaration portant que (i), (ii) ou (iii) a eu lieu, doit être remplie et présentée à ma (notre) succursale de mon (notre) institution financière dans les quatre-vingt-dix (90) jours civils dans le cas d'un prélèvement de type "personnel/de ménage" (ou dans les dix (10) jours ouvrables dans le cas d'un prélèvement de type "entreprise") suivant la date à laquelle le prélèvement contesté a été reporté à mon (notre) compte.

Je (Nous) reconnais (reconnaissons) qu'une demande de remboursement fondée sur le fait que l'Autorisation de Payeur a été révoquée, ou sur quelque autre motif, est une question à trancher uniquement entre le bénéficiaire et moi-même (nous-mêmes) dans une contestation de prélèvement après quatre-vingt-dix (90) jours civils dans le cas d'un prélèvement "personnel/de ménage" ou dix (10) jours ouvrables dans le cas d'un prélèvement d'"entreprise". Je (nous) comprends (comprenons) et j' (nous) accepte (acceptons) le présent plan de prélèvements et désire (désirons) y participer. Je (nous) consens (consentons) à la communication à l'institution financière du bénéficiaire des renseignements personnels qui peuvent être contenus dans la présente autorisation de payeur, dans la mesure où cette communication de renseignements personnels est directement reliée et nécessaire à la bonne application de la Règle H4 de l'Association canadienne des paiements.

Signature (telle qu'elle apparaît sur les chèques)

Date

Signature (telle qu'elle apparaît sur les chèques)

Date

* Je (Nous) consens (consentons) à renoncer à la réception des avis énoncés ci-dessus en relation avec les prélèvements de la catégorie "entreprise".

Signature (telle qu'elle apparaît sur les chèques)

Date

Signature (telle qu'elle apparaît sur les chèques)

Date